

Conseil Communautaire du 6 Avril 2021

Envoyé en préfecture le 29/04/2021

Reçu en préfecture le 29/04/2021

Affiché le

SLO

ID : 021-200006682-20210406-CC_21_043-DE

Date d'envoi de la convocation : 31 mars 2021

Nombre de Conseillers en exercice : 90

Nombre de Délégués titulaires ou suppléants présents : 63

Nombre de Procurations : 17

Nombre de Votants : 80

Présidence de : M. Alain SUGUENOT, Président

Présents : Titulaires : Mmes et MM. Maurice CHAPUIS, Bernard BATAULT, Rémy MORIN, Jean-Luc BECQUET, Pierre BOLZE, Raphaël BOUILLET, Marie-France BRAVARD, Geoffroy BRUNEL, Anne CAILLAUD, Carole CHATEAU, Xavier COSTE, Stéphane DAHLEN, Ariane DIERICKX, Charlotte FOUGERE, Emmanuelle JEUNET-MANCY, Sophie LEFAIX, Virginie LEVIEL, Geneviève PELLETIER, Michel PIERRON, Jonathan VION, Pascal HUGUENIN, Vittorio SPARTA, Delphine SAVARY, Patricia ROSSIGNOL, Richard BENINGER, Céline DANCER, Catherine PAPPAS, Jean-Claude BROUSSE, Arnaud GUICHARD, Didier SAINT-EVE, Jean-Christophe VALLET, Michel BOULEY, Jean-Luc PETIT, Véronique RICHER, Jérôme FOL, Jean-Louis BAUDOIN, Guy DROMARD, Jean-Paul ROY, Denis THOMAS, Christian POULLEAU, Richard ROCH, Cladio PAGNOTTA, Rémi CHAMPAUD, Laurence BROCHOT, Olivier MENAGER, Jacques FROTEY, Michel MOINGEON, Michel QUINET, Serge GRAPPIN, Jacqueline METAIS, Sylvain JACOB, Eric SORDET, Daniel TRUCHOT, Daniel CARRIER, Jean MAREY, Pascal BOULEY.

Suppléants : Mme Catherine TIXIER, (suppléante de M. Yves PYS – CHANGE),
M. Thierry DUBUISSON (suppléant de M. Christian GHISLAIN – CORCELLES-LES-ARTS),
M. Michel PERDRIER (suppléant de M. Pierre BROUANT - CORGENGOUX),
M. Michel ROY (suppléant de M. Marc DENIZOT – CORMOT-VAUCHIGNON),
M. Michel GIEN (suppléant de M. Pascal MALAQUIN – MELOISEY),

Délégués ayant donné procuration :

Mme Carole BERNHARD à M. Raphaël BOUILLET,
Mme Géraldine CHAMPANAY à M. Pierre BOLZE,
M. Jean-François CHAMPION à M. Alain SUGUENOT,
M. Thibaut GLOAGUEN à M. DAHLEN,
Mme Virginie LONGIN à Mme BRAVARD,
Mme Olivia PUSSET à M. Pierre BOLZE,
Mme Sihème REZIGUE à Mme Charlotte FOUGERE,
M. Philippe ROUX à M. Xavier COSTE,
Mme Virginie ROUXEL-SEGAUT à Mme JEUNET-MANCY,
M. Sébastien LAURENT à M. Vittorio SPARTA,
M. Gérard NAIRAT à Mme Patricia ROSSIGNOL,
Mme Estelle BRUNAUD à Mme Virginie LEVIEL,
Mme Corinne GARREAU à M. Jérôme FOL,
M. Jean-Paul BOURGOGNE à M. Jean-Christophe VALLET,
M. Jean-Pascal MONIN à Mme Laurence BROCHOT,
M. Gilles ARPAILLANGES à M. Jean-Luc PETIT,
M. Gérard GREFFE à Mme Céline DANCER,

Délégués absents non représentés :

Mmes et MM. Gérard ROY, Eric MONNOT, Bernard REPOLT, Didier DURIAUX, Jean-Noël MORY, Sandrine ARRAULT, Olivier ATHANASE, Cyril DEREPIERRE, Alexandra PASCAL, Guy VADROT

Secrétaire : M. Alexis FAIVRE

AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT

RAPPORTEUR : M. Alain SUGUENOT

Pour engager des dépenses d'investissement qui seront réalisées sur plusieurs exercices, la collectivité doit inscrire en vertu du principe d'annualité budgétaire la totalité de la dépense la 1ère année puis fractionner d'une année sur l'autre le solde des crédits de trésorerie nécessaire à l'exécution des travaux ou acquisitions conformément aux articles L. 2311-3-1, R. 2311-9 et L. 5211-36 du Code général des collectivités territoriales

La procédure des Autorisations de Programme et des Crédits de Paiement (AP/CP), qui constitue une dérogation à ce principe d'annualité, permet de planifier la mise en œuvre des investissements sur le plan financier mais aussi organisationnel et logistique, en respectant les règles d'engagement.

Elle favorise la gestion pluriannuelle des investissements et permet d'améliorer la visibilité financière des engagements financiers de la collectivité à moyen terme.

Les Autorisations de Programme (AP) constituent la limite supérieure des dépenses qui peuvent être engagées pour le financement des investissements. Elles demeurent valables sans limitation de durée jusqu'à ce qu'il soit procédé à leur annulation. Elles peuvent être révisées chaque année.

Les Crédits de Paiement (CP) constituent la limite supérieure des dépenses pouvant être mandatées durant l'exercice, pour la couverture des engagements contractés dans le cadre des autorisations de programme. Le budget de l'année N ne tient compte que des CP nécessaires dans le cadre de l'exercice.

Chaque Autorisation de Programme comporte la réalisation prévisionnelle par exercice des crédits de paiement.

Les Autorisations de Programme et leurs révisions éventuelles sont présentées et votées par le Conseil Communautaire, par délibérations distinctes, lors de l'adoption du budget de l'exercice et des décisions modificatives :

- la délibération initiale fixe l'enveloppe globale de la dépense ainsi que sa répartition dans le temps ; dès cette délibération, l'exécution peut commencer (signature d'un marché par exemple),
- toutes modifications (révision, annulation, clôture) doivent faire l'objet d'une délibération ; le suivi des AP/CP est également retracé dans une annexe au moment du vote du budget et du compte administratif et, à chaque délibération budgétaire (décisions modificatives) en cas de modification des AP/CP.

En début d'exercice budgétaire, les dépenses d'investissement rattachées à une Autorisation de Programme peuvent être liquidées et mandatées jusqu'au vote du Budget (dans la limite des crédits de paiement prévus au titre de l'exercice par la délibération d'ouverture de l'autorisation de programme).


Il est proposé au Conseil Communautaire d'ouvrir pour 2021 les Autorisations de Programme et Crédits de Paiement (AP/CP) et de les modifier pour tenir compte de l'état d'avancement des différents projets récapitulés sur les tableaux joints en annexe 1 à 2.

DECISION

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, par 78 voix pour et 2 abstentions,

- APPROUVE les créations, modifications et clôtures des APCP dont le détail est communiqué en annexe 1 à 2.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Envoyé en préfecture le 29/04/2021
Reçu en préfecture le 29/04/2021
Affiché le 
ID : 021-200006682-20210406-CC_21_043-DE

Pour extrait certifié conforme,
LE PRESIDENT
pour le PRESIDENT et par délégation
LE DIRECTEUR GENERAL DES SERVICES



« La présente décision, à supposer que celle-ci fasse grief, peut faire l'objet, dans un délai de deux mois à compter de sa notification, de sa publication et/ ou de son affichage, d'un recours contentieux déposé auprès du Tribunal administratif de DIJON, 22 rue d'Assas 21000 DIJON ou via l'application télérecours citoyen (www.telerecours.fr). Un recours gracieux peut également être formulé auprès de la Communauté d'Agglomération BEAUNE Cote et Sud, 14 rue Philippe TRINQUET, 21200 BEAUNE, étant précisé que celle-ci dispose d'un délai de deux mois pour répondre. Le silence gardé pendant deux mois vaut décision implicite de rejet. La décision ainsi prise, qu'elle soit expresse ou implicite, pourra être déférée au tribunal administratif dans un délai de deux mois. »

Suivi des Autorisations de programme (AP)
Exercice 2021
Annexe 1 - Situation et révision des AP en cours

N° AP	Année de création	Programme	N° Opération	Opération	Autorisation de programme			Credits de paiement budgétaires					Montant de l'AP								
					Evolution de l'AP	Valeurs AP	Credits de paiement	Réalisé antérieur N-1 (avant 2019)	Réalisations Réalisé N-1 (2020)	Engagements reportés sur N (2021)	Evolution des CP	2021		2022	2023	2024	Total CP				
B U D G E T	2013-05	Véloroutes	2013-051	Véloroutes BEAUNE-CHAGNY	AP Initiale Révisions antérieures à N Révision N Total AP en cours	1 000 000,00 -639 855,28 0,00 360 144,72						CP prévus Demande BP N Révision N CP à inscrire au BP N	0,00 45 000,00 45 000,00 45 000,00	0,00 0,00 0,00 0,00						360 144,72	
	2013-05	Véloroutes	2013-052	Véloroutes BEAUNE-STE MARIE	AP Initiale Révisions antérieures à N Révision N Total AP en cours	800 000,00 567 422,45 -2 163,52 1 365 258,93						CP prévus Demande BP N Révision N CP à inscrire au BP N	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00						1 365 258,93	
	2013-05	Véloroutes	2013-053	Véloroutes THURY	AP Initiale Révisions antérieures à N Révision N Total AP en cours	280 000,00 -23 087,18 0,00 256 912,82						CP prévus Demande BP N Révision N CP à inscrire au BP N	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00						256 912,82	
	2013-06	Programme Local de l'Habitat	2013-061	Aides à la rénovation de logements communaux	AP Initiale	180 000,00						CP prévus	30 000,00	30 000,00							30 000,00
B U D G E T	2013-06	Programme Local de l'Habitat	A clôturer en 2022		Révisions antérieures à N Révision N Total AP en cours	184 858,62 -140 000,00 224 858,62					184 858,62	Demande BP N Révision N CP à inscrire au BP N	0,00 -30 000,00 0,00	0,00 -30 000,00 0,00						-30 000,00	224 858,62
	2013-06	Programme Local de l'Habitat	2013-062	Aides à la réalisation de villages neufs	AP Initiale	240 000,00						CP prévus	120 000,00	120 000,00							120 000,00
	2013-06	Programme Local de l'Habitat	A clôturer en 2022		Révisions antérieures à N Révision N Total AP en cours	160 000,00 -240 000,00 160 000,00					80 000,00	Demande BP N Révision N CP à inscrire au BP N	80 000,00 -40 000,00 80 000,00	0,00 -80 000,00 -80 000,00						-40 000,00	160 000,00
	2013-06	Programme Local de l'Habitat	2013-063	Aide au portage foncier	AP Initiale Révisions antérieures à N Révision N Total AP en cours	525 000,00 97 209,73 -300 000,00 322 209,73						CP prévus Demande BP N Révision N CP à inscrire au BP N	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00 0,00 0,00 0,00							322 209,73
B U D G E T	2013-06	Programme Local de l'Habitat	2013-064	Aides directes aux particuliers (2016)	AP Initiale Révisions antérieures à N Révision N Total AP en cours	180 000,00 67 048,56 3 000,00 70 048,56					43 048,56	CP prévus Demande BP N Révision N CP à inscrire au BP N	12 000,00 22 000,00 10 000,00 22 000,00	0,00 0,00 0,00 0,00							70 048,56
	2013-06	Programme Local de l'Habitat	2013-065	Eco-quartiers (2016)	AP Initiale Révisions antérieures à N Révision N Total AP en cours	0,00 240 000,00 -160 000,00 80 000,00						CP prévus Demande BP N Révision N CP à inscrire au BP N	120 000,00 40 000,00 -80 000,00 40 000,00	0,00 0,00 -80 000,00 0,00							80 000,00
	2016-02	Véloroute BEAUNE VIGNOLES			AP Initiale Révisions antérieures à N Révision N	289 000,00 190 085,51 0,00						CP prévus Demande BP N Révision N	90 000,00 0,00 -90 000,00	0,00 90 000,00 90 000,00						0,00	90 000,00

Envoyé en préfecture le 29/04/2021

Reçu en préfecture le 29/04/2021

Affiché le



ID : 021-200006682-20210406-CC 21-043-DE

Suivi des Autorisations de programme (AP)
Exercice 2021

Annexe 1 - Situation et révision des AP en cours

N° = 2020 N°-1 = 2019

avant 2019 2020 2021

N° AP	Année de création	Programme	N° Opération	Opération	Credits de paiement		Réalisation		Credits de paiement budgétaires					Montant de l'AP	
					Valeurs AP	Evolution de l'AP	Réalisé à N-1 (avant 2019)	Réalisé N-1 (2020)	Engagements reportés sur N (2021)	Evolution des CP	2021	2022	2023		2024
2017-01	2017	Travaux d'accessibilité AOPAP			479 085,51	Total AP en cours	389 085,51	0,00	0,00	0,00	90 000,00	0,00	0,00	0,00	479 085,51
					857 967,00	AP Initiale									
					121 409,50	Révisions antérieures à N					0,00				
					30,00	Révision N									
					979 406,50	Total AP en cours	137 232,04	73 307,35	190 506,86	CP à inscrire au BP N	578 360,25	0,00	0,00	0,00	979 406,50
2017-04	2017	Construction COSEC NOLAY			2 550 000,00	AP Initiale					814 110,00				
					-16 043,60	Révisions antérieures à N									
					2 224 238,00	Révision N	7 346,40	908,00	0,00	CP à inscrire au BP N	1 131 000,00	3 619 000,00	0,00	0,00	4 758 254,40
					4 758 254,40	Total AP en cours					1 131 000,00	3 619 000,00	0,00	0,00	4 758 254,40
2017-05	2017	Rénovation déchetterie MEURSAULT NOLAY			2 504 000,00	AP Initiale					2 325 000,00				
					143 341,00	Révisions antérieures à N									
					-12 406,00	Révision N									
					2 634 935,00	Total AP en cours	52 078,58	6 666,26	126 130,16	CP à inscrire au BP N	1 295 000,00	1 100 000,00	0,00	0,00	2 634 935,00
2017-11	2017	Fonds local de rénovation énergétique			200 000,00	AP Initiale					31 000,00				
					143 261,14	Révisions antérieures à N									
					-155 000,00	Révision N	143 261,14	7 000,00	0,00	CP à inscrire au BP N	38 000,00	-31 000,00	-62 000,00	0,00	188 261,14
					188 261,14	Total AP en cours					38 000,00	-31 000,00	-62 000,00	0,00	188 261,14
2018-01	2018	Construction structure périscolaire SAVIGNY			950 000,00	AP Initiale					1 920 000,00				
					1 562 965,00	Révisions antérieures à N									
					6 045,00	Révision N									
					2 519 010,00	Total AP en cours	3 765,00	2 280,00	0,00	CP à inscrire au BP N	320 000,00	2 197 965,00	0,00	0,00	2 519 010,00
2020-04	2020	BASE NAUTIQUE MONTAGNY			800 000,00	AP Initiale					400 000,00				
					0,00	Révisions antérieures à N									
					0,00	Révision N									
					800 000,00	Total AP en cours	0,00	0,00	0,00	CP à inscrire au BP N	400 000,00	400 000,00	0,00	0,00	800 000,00
2020-05	2020	Rénovation piste d'athlétisme JD			550 000,00	AP Initiale					450 000,00				
					0,00	Révisions antérieures à N									
					200 000,00	Révision N									
					750 000,00	Total AP en cours	0,00	0,00	0,00	CP à inscrire au BP N	100 000,00	650 000,00	0,00	0,00	750 000,00
2018-02	2018	Création complexe sportif secteur Nord/Est (LADOUX)			3 650 000,00	AP Initiale					1 500 000,00				
					8 012,00	Révisions antérieures à N									
					1 869 377,08	Révision N	8 012,00	73 757,08	37 620,00	CP à inscrire au BP N	-1 500 000,00	3 808 000,00	0,00	0,00	5 527 389,08
					5 527 389,08	Total AP en cours					0,00	5 408 000,00	0,00	0,00	5 527 389,08

Envoyé en préfecture le 29/04/2021

Reçu en préfecture le 29/04/2021

Affiché le



ID : 021-200006682-20210406-CC_21_043-DE

Suivi des Autorisations de programme (AP)
Exercice 2021

Annexe 1 - Situation et révision des AP en cours

N° = 2019

avant 2019 2020 2021

N° AP	Année de création	Programme	N° Opération	Opération	Evolution de l'AP	Valeurs AP	Credits de paiement		Réalisations		Engagements reportés sur N (2021)	Evolution des CP	2021	2022	2023	2024	Total CP	Montant de l'AP	
							Réalisé antérieur N-1 (avant 2019)	Réalisé à Révisé N-1 (2020)	à	Révisé N-1 (2020)									
2016-04	2016	Réhabilitation de divers réseaux MEURSAULT			AP Initiale Révisions antérieures à N Révision N Total AP en cours	2 880 000,00 -1 137 322,91 -130 408,50 1 612 268,59	819 023,59	170 179,52	167 065,48	CP à inscrire au BP N	435 879,00 456 000,00 20 121,00 456 000,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 612 268,59	1 612 268,59	
2017-06	2017	Création bassins tampons			AP Initiale Révisions antérieures à N Révision N Total AP en cours	3 890 000,00 3 459 455,60 -43 001,37 7 306 454,23	323 227,69	93 777,30	299 449,24	CP à inscrire au BP N	3 930 000,00 530 000,00 -3 400 000,00 530 000,00	2 660 000,00 1 430 000,00 -1 230 000,00 1 430 000,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	7 306 454,23	7 306 454,23
2019-03	2019	Etude diagnostique NOLAY			AP Initiale Révisions antérieures à N Révision N Total AP en cours	855 000,00 130 000,00 0,00 985 000,00	0,00	0,00	0,00	CP à inscrire au BP N	505 000,00 480 000,00 -25 000,00 480 000,00	0,00 505 000,00 505 000,00 505 000,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	985 000,00	985 000,00
2020-01	2020	CORCELLES EBATY - Création de réseau d'assainissement			AP Initiale Révisions antérieures à N Révision N Total AP en cours	3 520 000,00 0,00 37 000,00 3 557 000,00	0,00	0,00	40 000,00	CP à inscrire au BP N	1 730 000,00 1 035 000,00 -695 000,00 1 035 000,00	1 530 000,00 1 540 000,00 10 000,00 1 540 000,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	3 557 000,00	3 557 000,00
2020-02	2020	AUXEY - Trx raccordement à la station de MEURSAULT			AP Initiale Révisions antérieures à N Révision N Total AP en cours	1 375 200,00 0,00 80 000,00 1 455 200,00	0,00	0,00	0,00	CP à inscrire au BP N	275 200,00 800 000,00 -195 200,00 800 000,00	800 000,00 275 200,00 524 800,00 800 000,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 455 200,00	1 455 200,00
2017-07	2017	Renouvellement réseaux SANTENAY			AP Initiale Révisions antérieures à N Révision N Total AP en cours	1 065 000,00 -36 622,43 0,00 1 028 377,57	653 377,57	0,00	0,00	CP à inscrire au BP N	100 000,00 100 000,00 0,00 100 000,00	275 000,00 275 000,00 275 000,00 275 000,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 028 377,57	1 028 377,57
2018-03	2018	Création station de traitement pesticides CHAGNY			AP Initiale Révisions antérieures à N Révision N Total AP en cours	2 600 000,00 -803 309,00 -287 427,20 1 509 263,80	77 580,91	846 452,63	525 230,26	CP à inscrire au BP N	150 000,00 40 000,00 -110 000,00 40 000,00	300 000,00 € 20 000,00 20 000,00 20 000,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	1 509 263,80	1 509 263,80
2020-03	2020	CORCELLES EBATY - Création de réseau d'eau			AP Initiale Révisions antérieures à N Révision N Total AP en cours	900 000,00 0,00 0,00 900 000,00	0,00	0,00	0,00	CP à inscrire au BP N	400 000,00 € 300 000,00 -300 000,00 100 000,00	300 000,00 € 300 000,00 0,00 300 000,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	900 000,00	900 000,00
2019-02	2019	modernisation filtre presse + étude CHAGNY			AP Initiale Révisions antérieures à N Révision N Total AP en cours	450 000,00 50 000,00 14 256,83 514 256,83	0,00	3 212,55	11 044,28	CP à inscrire au BP N	210 000,00 50 000,00 -160 000,00 50 000,00	100 000,00 100 000,00 350 000,00 100 000,00	0,00 0,00 0,00 0,00	0,00	100 000,00	350 000,00	0,00	514 256,83	514 256,83

Envoyé en préfecture le 29/04/2021

Reçu en préfecture le 29/04/2021

Affiché le



ID : 021-200006682-20210406-CC.21_043-DE

Suivi des Autorisations de programme (AP)
Exercice 2021

Annexe 2 - AP à créer

Budget	Autorisation de programme				Crédits de paiement par année						
	N° AP	Nature	Programme	N° Opération	Opération	Montant de l'AP	2021	2022	2023	2024	Total CP
INFRA/MOBILITE	2021-02	2135	Voie cyclable SAVIGNY BEAUNE (MOE+ TRAVAUX)			948 000,00 €	120 000,00 €	828 000,00 €			948 000,00 €
Assainissement Affermage	2021-01	21532	La Rochepot-Création réseau et station			1 510 000,00 €	50 000,00 €	930 000,00 €	530 000,00 €		1 510 000,00 €
Eau Régie	2021-03	21531	Auxey- Renouvellement conduite			230 000,00 €	0,00 €	110 000,00 €	110 000,00 €	10 000,00 €	230 000,00 €
Assainissement Régie	2021-04	21532	Chaudenay-Mimande (avec Trvx Corcelles-Ebaty)			282 000,00 €	0,00 €	94 000,00 €	94 000,00 €	94 000,00 €	282 000,00 €
INFRA/MOBILITE	2021-05	2135	Parking de Covoiturage Péage Sud			3 380 000,00 €	875 000,00 €	2 000 000,00 €	505 000,00 €		3 380 000,00 €
URBANISME	2021-06	2041412	Programme Local de l'Habitat	2021-061	Aides à la rénovation de logements communaux (Nvx programme)	180 000,00 €	40 000,00 €	30 000,00 €	40 000,00 €	70 000,00 €	180 000,00 €
URBANISME	2021-06	2041412	Programme Local de l'Habitat	2021-062	Aides à la réalisation de villages séniors	320 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	320 000,00 €
URBANISME	2021-06	2041412	Programme Local de l'Habitat	2021-063	Adaptation des logements -maintien à domicile	50 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	10 000,00 €	20 000,00 €	50 000,00 €
URBANISME	2021-06	2041412	Programme Local de l'Habitat	2021-064	opérations d'habitats exemplaires (Ancien aide éco quartiers)	240 000,00 €	0,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	80 000,00 €	240 000,00 €
URBANISME	2021-06	2111	Programme Local de l'Habitat (nvx programme)	2021-065	Aide au portage foncier	300 000,00 €	300 000,00 €				300 000,00 €
URBANISME	2021-06	20422	Fonds local de rénovation énergétique (Nvx programme)	2021-066		200 000,00 €	84 632,00 €	70 000,00 €	45 368,00 €		200 000,00 €

Envoyé en préfecture le 29/04/2021

Reçu en préfecture le 29/04/2021

Affiché le

ID : 021-200006682-20210406-CC_21_043-DE